



Le 16 janvier 2020

# COMMUNIQUÉ

## INFORMATIONS SCOLAIRES RENTREE 2020/2021

### MATERNELLE

Les familles des enfants nés en **2017**  
sont priées de les inscrire en Mairie avant le **21 février 2020**.

### ELEMENTAIRE

Les enfants nés en **2014** et rentrant en CP (septembre 2020) doivent  
**OBLIGATOIREMENT** se faire inscrire en Mairie avant le **10 avril 2020**.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Toute nouvelle famille arrivant sur la Commune dont l'(les) enfant(s)  
Doit (vent) être inscrit(s) dans une école maternelle ou élémentaire est priée de  
s'inscrire via la Mairie pour les faire recenser.  
Les inscriptions pour le collège se font directement dans l'établissement.

### Pour toute inscription

Merci de fournir :

- **Le livret de famille**
- **Un justificatif de domicile récent**

Pour les parents non mariés ou divorcés fournir le **justificatif de garde**.

Soit par mail, à : [olebail@lemesnilsaintdenis.fr](mailto:olebail@lemesnilsaintdenis.fr) ou directement au service scolaire de la  
mairie (tous les jours entre 8h45 et 15h30 sauf le jeudi 13h -19h).

A réception des documents, vous recevrez un mail de confirmation début juin vous  
invitant à prendre rendez-vous avec la directrice pour finaliser l'inscription.

Véronique DEZ  
Maire Adjoint à l'Education, le Jeunesse et la Petite Enfance